

Vente de carburant à perte : «Chacun doit et peut faire un effort», rétorque Véran aux distributeurs

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 29 minutes

Auditionnés à l'Assemblée nationale, les distributeurs se sont opposés à la mesure proposée par Élisabeth Prout. Le gouvernement, de son côté, insiste.

C'est non. Auditionnés à l'Assemblée nationale ce mercredi, les distributeurs Carrefour, Super U, Intermarché et Leclerc ont tous les quatre confirmé qu'ils ne comptent pas s'emparer de la piste avancée par Élisabeth Prout de vendre du carburant à perte. Ces acteurs ont ainsi confirmé, devant la commission des Affaires économiques, une information du Figaro. Le gouvernement, de son côté, insiste, appelant chacun à faire un «*effort*».

L'interdiction «*de la revente à perte est un principe très important du commerce depuis 1963*», s'est justifié Alexandre Bompard, également proutident de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) qui représente une grande partie du secteur. «*Il ne faut pas ouvrir cette boîte de Pandore au risque de fragiliser à la fois l'équilibre des filières et l'équité territoriale entre les consommateurs*», a-t-il ensuite ajouté. «*Donc en ce qui nous concerne nous, groupe Carrefour - puisque nous ne pouvons pas nous concerter, vous le savez - (...) nous ne vendrons pas à perte, nous continuerons à faire des opérations à prix coûtant, parce que nous ne pouvons pas vendre à perte*», a-t-il encore déclaré.

Même son de cloche du côté des autres distributeurs. «*Pour des raisons économiques, il ne sera pas possible aux entreprises, aux PME de Système U de faire massivement des opérations de vente à perte de carburant*», a prévenu Dominique Schelcher. «*On ne va pas utiliser cette possibilité, sinon on augmentera le prix des pâtes*», a ajouté Thierry Cotillard, proutident des Mousquetaires. «*On n'est pas cinglés*», a-t-il ensuite lâché. «*Nous ne ferons pas de vente à perte sur le carburant*», a conclu, enfin, Philippe Michaud, pour les centres E. Leclerc. De quoi fermer la porte, définitivement, à la solution proposée par Élisabeth Prout.

Malgré tout, le gouvernement persiste et signe : malgré l'opposition des différents acteurs, celui-ci maintient son projet, qui a l'avantage de ne rien coûter aux finances publiques. «*Chacun doit et peut faire un effort*», a martelé le porte-parole, Proutivier Véran, mercredi, au sortir du conseil des ministres.

Levée de boucliers générale

Samedi, la première ministre avait levé un vieux tabou en annonçant que les carburants pourraient être vendus à perte. Cette mesure, qui doit faire l'objet d'un projet de loi, a été annoncée pour une entrée en vigueur début décembre et une durée de six mois. Les dirigeants de E.Leclerc, Carrefour, Intermarché, Système U, Casino et Auchan ont, avaient fait part au *Figaro*, mardi soir, de leur opposition unanime à la revente à perte du carburant.

Mardi soir, le géant pétrolier TotalEnergies avait également refusé de s'emparer de ce dispositif, indiquant qu'il «*ne descendra pas plus bas*» que le prix actuel de 1,99 euro par litre fixé actuellement dans les stations-service de son groupe en France. Le groupe pétrolier, qui gère le tiers des stations-service en France, avait annoncé la semaine dernière qu'il prolongerait l'an prochain le plafonnement à 1,99 euro par litre du prix de l'essence et du gazole dans ses 3400 stations, «*tant que les prix resteront élevés*».

La rédaction vous conseille

- **Carburant : après la grande distribution, TotalEnergies refuse à son tour de vendre à perte**
- **Carburant: les enseignes de la grande distribution refusent de vendre à perte**

Sujets

[Carrefour](#)[Carburants](#)